

2017 BULLETIN D'ADHÉSION À



Nom de l'EPCI

N° de Siren

Nom et Prénom du Président :

Population totale :

Contact :

courriel :

Adhère par le présent bulletin à VILLES de FRANCE, qui représente toutes les villes de taille infra-métropolitaine **et leurs intercommunalités.**

J'ai bien noté que :

- la cotisation annuelle s'élève à 0,09 euro par habitant (population totale INSEE) en 2016.
- la population de la ville centre de l'intercommunalité est déduite si celle-ci est à jour de cotisation.
- la cotisation est plafonnée à 4000 euros après déduction de la cotisation de la (ou les) ville centre.

Fait à :

Le

Signature et cachet



À retourner par fax ou par courrier à **VILLES de FRANCE**
94, rue de Sèvres - 75007 Paris - France

Tél. : +33 1 45 44 99 61 - Fax : +33 1 45 44 24 50

courriel : contact@villesdefrance.fr

Compte twitter : [@villes2fr](#)

www.villesdefrance.fr